

Avis de promulgation

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la MRC es Jardins-de-Napierville, que **mercredi, le dix-septième jour du mois de janvier deux mille vingt-quatre à 16 heures** lors d'une séance ordinaire, le Conseil de la MRC des Jardins-de-Napierville, située au 1767, Principale à Saint-Michel, a adopté, avec dispense de lecture:

Le règlement numéro ADM-172

Règlement décrétant un emprunt et une dépense de trente-deux millions de dollars (32M\$) pour le financement de la participation financière de la MRC au projet éolien Les Jardins en partenariat avec Kruger Inc. et le Conseil des Mohawks de Kahnawà :ke (le « Projet »).

Le règlement numéro ADM-172 sera disponible pour consultation au bureau de la MRC ainsi que sur le site internet de la MRC www.mrcjardinsdenapierville.ca.

Donné à Saint-Michel, ce 18^e jour du mois de janvier 2024.



AMÉLIE LATENDRESSE

Directrice générale et
Greffière-trésorière

MRC des Jardins-de-Napierville